



*Communiqué de presse conjoint*

## **ORES et RESA signent une convention de collaboration**

Namur – le 26 septembre 2018

***Les deux principaux gestionnaires de réseaux d'énergies wallons ont signé ce matin une convention de collaboration. Objectif : mettre en œuvre des synergies afin de générer des économies d'échelle et d'améliorer le service aux clients, tout en maîtrisant encore mieux les coûts de gestion des réseaux de distribution, au bénéfice final des Wallonnes et des Wallons.***

La signature de cette convention-cadre s'inscrit dans la volonté commune d'ORES et de RESA de renforcer significativement la collaboration entre leurs deux entreprises, dans un contexte de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique. Elle fait suite à des discussions menées cet été, suite à la décision des actionnaires de RESA de ne pas procéder à une fusion ou à un rapprochement sur base capitalistique. Cette volonté commune d'œuvrer ensemble pour développer des synergies profitables est soutenue par les actionnaires respectifs des deux entreprises.

L'actualité récente rappelle que les gestionnaires de distribution sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans l'équilibre des systèmes électriques. Cela suppose que ces entreprises poursuivent leurs programmes de transformation et leurs plans d'investissement. Cette convention est un des éléments qui doit permettre aux deux entreprises de répondre aux défis de la transition énergétique et de la digitalisation, tout en conservant la maîtrise du coût de la distribution.

Concrètement, les parties ont identifié certains chantiers prioritaires à mettre en œuvre : mise en place d'un programme commun pour le déploiement des compteurs intelligents en Wallonie, constitution d'une centrale d'achats commune pour bénéficier des effets de taille, identification au sein des plans de transformation des deux entreprises des possibilités de synergies et de mise en commun, partage d'expérience en matière d'approche client, sans oublier la mise au point d'un programme ambitieux destiné aux communes associées aux deux entreprises en matière de modernisation du parc d'éclairage public et de smart cities.

La convention met en place les conditions d'une collaboration pérenne et est établie sur le long terme afin de permettre de dégager un maximum de synergies dans des programmes qui ne peuvent s'envisager que dans la durée. Elle est évidemment appelée à évoluer en fonction des possibilités qu'identifieront progressivement les équipes des deux entreprises au sein de groupes de travail techniques qui se mettent progressivement en place. Un groupe de coordination composé de membres de la direction des deux entreprises et co-présidé est chargé de valider les propositions et de contrôler les modalités de mise en œuvre de la collaboration.

Exprimé simplement, il s'agit de « faire ensemble » dans tous les cas où cela révèle une valeur ajoutée pour les clients des deux entreprises, pour les communes associées ou pour la Wallonie. Soit en générant des économies, soit en évitant des surcoûts, soit en améliorant la performance et la qualité du service.

\* \* \*



*Entreprise de service public de proximité, **ORES** est responsable de l'ensemble des activités de gestion et d'exploitation des réseaux de distribution d'électricité et/ou de gaz naturel dans 198 Villes et Communes wallonnes. Ces réseaux couvrent au total près de 50.000 km en électricité et plus de 9.400 km en gaz naturel. Les équipes d'ORES réalisent les raccordements aux réseaux de distribution, les travaux liés à l'entretien, au développement et au dépannage de ces derniers, ainsi que la pose des compteurs et les relevés d'index de consommation. L'entreprise mène de nombreuses missions de service public à caractère social et a en charge l'exploitation et l'entretien de l'éclairage public dans les Communes associées (448.000 luminaires). Forte de plus de 2.200 collaborateurs, l'entreprise joue un rôle important dans la vie socio-économique wallonne. Au cours des quatre dernières années, elle a investi plus de 1 milliard € dans le développement et la rénovation des réseaux de distribution.*

*Plus d'informations sur [www.ores.be](http://www.ores.be).*

***RESA** est le principal gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité et de gaz en Province de Liège. En tant qu'entreprise de service public, sa mission première est d'acheminer l'électricité et le gaz auprès de ses clients, habitants les 71 communes desservies. RESA est responsable de l'installation, la gestion et l'entretien des réseaux d'électricité (14.113 km) et de gaz (4.033 km). Près de 700 collaborateurs travaillent chaque jour pour répondre au mieux aux utilisateurs et leur donner le meilleur service adapté à leurs besoins afin de maîtriser plus efficacement leur facture d'énergie. RESA compte 680.083 points de fourniture d'électricité et de gaz et gère 136.500 points d'éclairage public. RESA est l'opérateur historique liégeois, auparavant appelée A.L.E.; l'entreprise est active sur le territoire provincial depuis près de 90 ans.*

*Plus d'informations sur [www.resa.be](http://www.resa.be)*

### **Contacts presse**

ORES	Jean-Michel Brebant (porte-parole)	+32 479 97 22 81
RESA	Marie-Pierre Deghaye (porte-parole)	+32 475 55 69 69